



Lettre d'information du 4 octobre 2021 – Quelques nouvelles bagnolaises...

Inscription et radiation de la liste électorale de la commune

Les personnes qui étaient inscrites sur la liste électorale mais n'habitent plus sur la commune ne présentent plus les conditions prévues par [l'article L.11 du code électoral](#) et ont vocation à être radiées de la liste électorale de la commune. Le maire est compétent tout au long de l'année pour radier, dans le cadre d'une procédure contradictoire écrite, les électeurs qui ne remplissent plus les conditions requises pour être inscrits sur la liste électorale de la commune.

En cas de déménagement, les personnes concernées doivent faire les démarches pour s'inscrire sur la liste électorale de leur nouvelle commune. Lors de leur inscription, elles seront radiées des listes de leur ancienne commune grâce au REU (répertoire électoral unique) mis en place en 2016.

Les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année. Vous avez emménagé à Bagnols ? Nous vous invitons à vous inscrire sur la liste électorale via la procédure [en ligne](#) ou bien en vous rendant en mairie avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.

Le secrétariat de mairie est en train de mettre à jour les adresses figurant sur les cartes électorales bagnolaises. Une erreur ou une modification à signaler ? Merci de contacter la secrétaire à secretariat@bagnols.net ou par téléphone : 04 74 71 70 17.

Rappel - Mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Bagnols

Prochaine permanence des élus pour échanger sur ce projet : **vendredi 8 octobre 16h00-18h00 à la mairie**

Le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Bagnols et un registre permettant au public de faire ses observations sur ce projet sont à disposition du public du vendredi 24 septembre au lundi 25 octobre 2021 inclus, en mairie, aux horaires d'ouverture (lundi 8h30-12h30 ; mardi 8h30-19h00 ; jeudi 16h00-19h00). Les documents sont disponibles en ligne : <https://www.bagnols.net/urbanisme>. Le projet porte sur le phasage de l'opération d'aménagement du quartier du Plan (3ème tranche du lotissement).

Objets perdus et trouvés

Régulièrement, des objets sont déposés en mairie après avoir été trouvés sur le territoire de la commune. Nous vous invitons à solliciter la mairie en cas de perte d'un objet (secretariat@bagnols.net et 04 74 71 70 17), il a peut-être été apporté à la mairie.

Comité syndical SYDER

Le 28 septembre 2021 s'est tenu le comité syndical du SYDER au Domaine des communes à Anse. Le SYDER est le syndicat départemental d'énergies du Rhône, c'est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour 200 communes et 400 000 habitants. Le SYDER gère également, pour Bagnols, la compétence « éclairage public ».

Ce comité a été l'occasion de faire part de l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des locaux du SYDER. Elle permettra de produire environ 75 000 kWh/an (soit la consommation de 15 foyers) qui seront réinjectés dans le réseau public.

Le SYDER gère, pour certaines communes telle que Bully, une compétence optionnelle IRVE (Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques) et va définir une stratégie de déploiement de ces infrastructures sur le territoire du Rhône.

Équipements hivernaux pour les véhicules

À partir de 2021, en période hivernale, du 1er novembre au 31 mars, il sera obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes des massifs montagneux (Alpes, Corse, Massif central, Massif jurassien, Pyrénées, Massif vosgien).

Tous les véhicules sont concernés par cette évolution réglementaire : véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds. Le but est de renforcer la sécurité sur les routes enneigées ou verglacées.

[L'obligation s'applique dans 96 communes dans le Rhône](#), dont des communes du Beaujolais : Chamelet, Lamure-sur-Azergues, Sainte-Paule, Tarare, etc. Plus d'informations sur le site du [Service public](#) et de la [Sécurité routière](#).

Semaine bleue

La semaine bleue est la semaine nationale des retraités et des personnes âgées. À cette occasion, le CCAS de Val d'Oingt propose différentes animations, en partenariat avec l'association l'Aire AÉRée, ainsi que l'inauguration et la mise en service des agrès dans le parc Pichat le vendredi 8 octobre. Plus d'informations sur [le site de la commune de Val d'Oingt](#).

Exposition « La Terre depuis l'Espace » à l'Hôtel de Région

Du 6 octobre au 2 novembre 2021, l'Hôtel de Région de Lyon accueille une exposition interactive : « La Terre depuis l'Espace, photos de Thomas Pesquet ». Plus d'informations sur [le site de la Région](#).

Exposition au CAUE Rhône Métropole

Le CAUE Rhône Métropole (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) Rhône Métropole propose du 20 mai au 18 décembre 2021 l'exposition « Territoires invisibles, histoires d'architectures et de paysages quotidiens ». Plus d'infos sur [le site du CAUE](#).

Rappel - Journée des énergies renouvelables – Dimanche 10 octobre

Cévidorées, la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) et de nombreux acteurs de la transition énergétique organisent la « journée des énergies renouvelables » le dimanche 10 octobre 2021 dès 14h00 au Domaine des Communes à Anse. Infos sur www.cevidorees.fr